



QUESTIONS À... Emmanuel Négrier,
directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre
d'études politiques de l'Europe latine (CEPEL)
« ON NE S'INVESTIT PAS MAIRE
POUR FINIR GUICHETIER »

**Être maire en 1982 et être maire aujourd'hui :
est-ce absolument différent ou plutôt compa-
rable ?**

Dans un monde qui a tant changé, la permanence a trois visages : une extraordinaire diversité des élus, entre les fonctions quasi-bénévoles de ceux à la tête de petites communes et les professionnels chevronnés des villes ; un rôle majeur d'articulation entre la démocratie de représentation et les contraintes d'action publique. Enfin, le maire reste un acteur bien identifié par les citoyens, qui suscite moins la méfiance qui s'abat aujourd'hui sur la politique.

**Quels sont les changements majeurs intervenus
dans l'exercice du mandat de maire ?**

L'intercommunalité, les conseils départemental et régional, l'État, l'Europe... auxquels s'ajoutent les différents pouvoirs consulaires et intérêts privés sont autant d'acteurs dans le quotidien d'un édile qui, pendant longtemps, n'avait souvent qu'un

État omni-compétent en face. Les compétences à gérer ont aboli la figure du maire à temps partiel. La sociologie des maires a également changé : trois fois moins d'agriculteurs, qui étaient majoritaires dans les années 1970, et beaucoup de retraités, temps de travail oblige.

**Quels sont les nouveaux défis auxquels sont
confrontés les maires ?**

Transferts de compétences plus ou moins subis vers l'intercommunalité, dotations de l'État en baisse, difficultés des régions et des départements à prendre le relais, croissance des demandes, souvent contradictoires, que lui adressent la société locale et les divers pouvoirs... Au quotidien, le maire doit affronter ces éléments et l'échec des politiques conduites aux niveaux supérieurs, sans défausse possible. Le spleen des maires, c'est aussi cela : le sentiment de perdre le sens du projet, par manque des moyens de le soutenir. On ne s'investit pas maire pour finir guichetier.

Être maire en 2018 : un engagement irremplaçable à préserver

Parmi les 35 440 maires de France, beaucoup constatent la difficulté d'exercer leur mandat, au quotidien. Certains renoncent, la plupart maintiennent leur engagement mais demandent davantage de moyens et de considération, en soulignant la nécessité d'améliorer les conditions d'exercice du mandat local.

Le « métier » de maire a bien changé depuis les années 1980. Les responsabilités liées à l'exercice des mandats locaux n'ont cessé d'augmenter, tandis que la décentralisation a généré une inflation de textes, de plus en plus techniques. Et l'heure est aujourd'hui à un nouveau revirement : « On perd l'idéal d'autonomie locale », estime Luc Rouban, directeur de recherche au CNRS Sciences-Politiques Cevipof. Car, selon ce spécialiste de la gestion locale, les petites communes, désormais très contrôlées, se retrouvent cantonnées à un rôle d'agent : « agent de mise en œuvre, agent de l'État, agent de l'intercommunalité... On assiste à un retournement de la décentralisation », analyse ce sociologue. Les conditions d'exercice du mandat d'élu local ne font plus guère rêver. Pire : elles inquiètent, comme en témoigne dans son exposé cette proposition de loi relative à « l'équilibre territorial et à la vitalité

de la démocratie locale », déposée au Sénat en avril dernier : « *Le mandat d'élu local, surtout dans les petites communes et intercommunalités, est devenu un sacerdoce. Accablés par le poids des normes, le contrôle tatillon de l'État et la baisse continue de leurs moyens d'action, les élus ont, de surcroît, de plus en plus de mal à concilier l'exercice de leur mandat avec leur vie professionnelle et familiale.* » Manque de considération de la part de l'État, exigence croissante des administrés, faiblesse des indemnités de fonction, manque à gagner liés à une cessation d'activité professionnelle... À tous ces écueils s'ajoute le risque juridique et pénal, devenu l'une des premières préoccupations des élus. Dans ce contexte, la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation a créé, en novembre 2017, un groupe de travail sur le statut de l'élu local auquel ont participé des repré-

sentants de l'AMF, dont les propositions devraient améliorer les conditions d'exercice du mandat (lire p. 49). La situation nécessite en effet une réelle prise de conscience : face aux difficultés liées à l'exercice de leur mandat, des maires, surtout de petites communes, démissionnent ou s'interrogent sur leur candidature aux prochaines municipales.

Renforcer le statut

« *Le constat est simple : les maires sont bien souvent des retraités de la fonction publique qui se dévouent pour le bien commun, surtout dans les territoires ruraux, résume Luc Rouban, de Cevipof. Mais sont-ils encore prêts à se dévouer ? Déjà, en 2014, beaucoup ne se sont pas représentés. Or, l'absence d'un réel statut de l'élu devient un véritable obstacle pour attirer des jeunes.* » La société se doit donc d'imaginer des

solutions d'ici 2020 afin d'éviter une crise des vocations. Pour sa part, l'AMF va lancer, à l'occasion de son congrès annuel, une campagne nationale visant à sensibiliser les Français sur le « rôle irremplaçable des maires au quotidien » (lire p. 48). Cette campagne va rappeler l'importance de la commune, du maire et de ses équipes « garants du pacte républicain » au sein de la République décentralisée. Relayée sur le terrain par les associations départementales, elle pourrait aussi susciter des vocations parmi les jeunes générations. Parallèlement, l'AMF souhaite créer, en collaboration avec le Cevipof, un observatoire permanent des territoires. Son objectif : interroger les habitants sur leurs attentes et sonder la relation élus-citoyens. Un « tour de France des maires qui innovent et qui réparent » va en outre être organisé par l'AMF dans les mois à venir : ce projet, auquel Érik Orsenna, écrivain et membre de l'Académie, a sou-

68%
des Français font « tout à fait confiance » ou « plutôt confiance » aux maires, selon l'enquête sur les fractures françaises publiée en juillet 2018. Les maires arrivent en tête des personnes citées lorsqu'on interroge les Français sur la confiance qu'ils ont dans les « institutions ». (Source : Enquête Ipsos/Sopra Steria pour Le Monde, la Fondation Jean Jaurès et Sciences Po, juillet 2018).

haité apporter son précieux concours, permettra de repérer et de promouvoir les meilleures innovations locales. Car il est temps de redorer le blason des élus locaux : selon le baromètre 2018 établi par le Cevipof, la confiance envers les maires a baissé de 9 points en un an, passant de 64 à 55 %. Les commentateurs ont vu là la première brèche au sein du dernier bastion de la confiance politique. « *Le niveau de confiance des Français envers les maires est toujours plus élevé qu'envers les députés, ce sont encore les élus en lesquels on a le plus confiance* », relativise Luc Rouban. Une note d'optimisme tout de même : selon l'enquête « Fractures françaises » 2018 (1), publiée en juillet dernier, 68 % des Français font confiance aux maires... « *Les maires sont des personnes clés de l'humanité et du service à la personne. Je vais le faire savoir au plus haut niveau de l'État et je m'exprimerai très fortement sur le sujet devant le Congrès des maires !* », prévient Érik Orsenna dans l'entretien qu'il a accordé à Maires de France (lire p. 50).

Sarah FINGER

(1) <https://jean-jaures.org/nos-productions/fractures-francaises-2018>